

BAREME DE REMUNERATION TTC

HABITAT CONSULTING - Agence de Roissy en Brie

Application au 01/12/2025

Mise en vente*

% non cumulatif, par rapport au prix de vente net vendeur

0 € à 49.999 €	20% TTC	Pour les biens hors département 77 et Pour les biens issus de la plateforme Meilleurs Agents
50.000 € à 99.999 €	9% TTC	
100.000 € à 149.999 €	8% TTC	
150.000 € à 249.999 €	7% TTC	
250.000 € à 500.000 €	6% TTC	
Au-delà de 500.001 €	5% TTC	
Pour les locaux commerciaux	10% HT	1% TTC s'ajoute au pourcentage de base

*Rémunération maximale à la charge du vendeur sauf spécification contraire au mandat

Mise en location

Bail d'habitation (loi 1989) : 16% TTC du quittance annuel à répartir par moitié entre le locataire et le bailleur

Bail commercial : 16% HT du quittance annuel + TVA applicable à la charge exclusive du locataire (sauf convention contraire)

Bail emplacement stationnement : 150 euros TTC

Mise en Gérance

% calculé sur la base des encaissements hors dépôt de garantie

<u>Gestion des loyers, des charges,</u> <u>pré déclarations fiscales,</u> <u>coordination et suivi des travaux</u>	6% HT
--	-------

<u>Garantie des loyers impayés</u>	2,90% TTC
------------------------------------	-----------

Option complémentaire disponible :

<u>Vacance locative</u>	3,63% TTC
-------------------------	-----------